



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Experimentation animale

Question écrite n° 50532

### Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la recherche sur l'application de méthodes substitutives à l'expérimentation animale. Il lui demande quels sont les laboratoires français impliqués dans les programmes de validation et combien de méthodes ont été soumises à ECVAM de la part de la France. Il lui demande aussi le montant de la contribution financière française à ECVAM. Enfin, selon certaines informations, la date limite d'interdiction des tests « in vivo » en cosmétologie, prévue pour 1998, est repoussée au 1er juin 2000. Il lui demande si cette information est exacte et, dans l'affirmative, d'en indiquer les raisons.

### Données clés

**Auteur :** [M. Balkany Patrick](#)

**Circonscription :** - NI

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50532

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 avril 1997, page 1858